



UNION BELGE des AMATEURS-EMETTEURS asbl

A. G. R. A. N. asbl

O N Ø N R e v u e

PERIODIQUE
DEC 1937



BULLETIN MENSUEL

EDITEUR RESPONSABLE

CANHAERT Guy - 128, rue Barl-Houdel - 5100 JAMBES-NAMUR

licence
cept:
arrêté
publié au
moniteur belge

REDACTION: Pierre AUBRY, ON6GB, R. E. Dewez, 9 - 5800 BEUZET



1987 touche à sa fin.

En ce soir de décembre, il gèle à pierre fendre au dehors.

Il fait si bon au coin du feu ouvert.

Le 144 crachotte dans son coin (tiens, c'est ON4LG).

Je parcours la collection des ON Ø NRevue.

Ce numéro est le neuvième de l'année. Le pari a été tenu !

La revue a trouvé son rythme de croisière.

Grâce à vous ! Vous êtes formidable !

1987 a été une année bien remplie pour les radio-amateurs de la Provin

Au fil des pages de votre revue, souvenez-vous :

- le DM change. Bonjour Michel, Au revoir Daniel
- GBX déménagement. Bonjour Chastre, Au revoir Gembloux-Ville
- NMR danse (et mange) le 10 janvier
- BRG s'est installé dans son nouveau local. Bonjour Haversin
- Cadeau de nouvel an pour les radio-amateurs.
Une nouvelle réglementation. Bonjour les nouvelles bandes et le packet
Merci Madame.
- Nouveau secrétaire pour l'UBA. Bonjour Jean-Paul (Bientôt Président?)
- Engagez-vous qu'y disait ! Un réseau d'urgence tout neuf et gonflé
à bloc. Ouf ! Enfin on se sent protégé... Attention, Pol !
Le transfo brûle !
- BRG, NMR et GBX vont à Bruxelles. 73's de ON4UB. Bonjour la geuze.
- Et un digipeater. Bonjour ON6NR/2. Rntudjû ... ILS ont osé couper ONØNR
- ON6NR(evue) trois p'tits tours et puis s'en vont ... c'était en mars.
Au revoir ON6NR(evue)
- Et un Grand-Papa heureux (dire qu'il était déjà la père du régiment.
Cumulard).
- NMR évolue vers Eindhoven ... en avril. Bonjour les PAØ
- DXer HF et VHF Namurois font bon ménage.
- Et pour les gastro-amateurs ... un fieldday de plus pour GBX, NBS et
NMR. Bravo pour la coupe Didier.
- Et un champion de plus pour le GBX. Bravo les ARDFers.
- Il paraît que cela marche. Vive le 10 GHz, s'écrie Marcel, ON5VK
- Avec le printemps, les jumeaux retrouvent leurs jumeaux à Nancy
- Avec l'automne, les jumeaux retrouvent leurs jumeaux à Namur
- Dans la discrétion GBX fête ses 20 ans. On devient vieux !
- ANDENNE, IATA, ERPEMENT, OHEY ... on démontre ses possibilités à NMR
- Hôte de marque chez ON6GB, le président national des radio-amateurs
autrichiens, OE3REB.
- ON4VS cherche une secrétaire ...
- Juillet - BRG ouvre ses portes et se met au BBQ

3.-

- ON5GW brûle ses transfo entre deux catastrophes
- Devant S.A. le Prince Albert (s'il vous plaît) grande première en paket au Réseau d'Urgence.
- ON7WC garde la tête du DXer HF ... mais que fait ON4IC
- L'AGRAN s'assemble (en général. Oh pardon Charles).
Et toujours le même président.
- ON4CR, lui, expose ses oeuvres picturales à Gembloux
- Le Vice-Président UBA, ON4GA, salue le NMR en septembre.
- ON6GB réclame encore des articles ... Jamais content celui-là.
- BRG envoie des candidats à l'examen RTT (Bravo aux lauréats Vincianne ON2K ... et ON2KAD).
- ON6GB se paye le luxe d'opérer PA6IARU, 4UIVIC et HB9/4UIITU.
Faut pas être beau pour avoir de la chance
- SBS existe-t-il encore. ONØNRevue envisage sérieusement de financer une expédition dans la Basse Sambre
- Le comble du snobisme : tenue de soirée exigée pour les réunions de NBS
- A Somme-Leuze ... BRG fête dignement la Wallonie
- En terre namuroise, on conteste ferme en 1987
- ON6NH est en tête du DXer VHF ... Mais que fait donc ON7WC
- GBX publie (enfin) un article.

Que de souvenirs ... Que d'heures agréables et de bons moments grâce à notre hobby.

A vous tous et à ceux qui vous sont chers, je vous souhaite une bonne fête de Noël, une bonne année et une bonne santé.

Pierre AUBRY - ON 6 GB



licence cept

ON72D
ON6GB

BONNE NOUVELLE ... La Belgique a ratifié la licence CEPT...

C'est ce que nous apprend le message 232 transmis (sur le PBBS de ON7RC) par notre ami Herwig ON8MC, Vice-Président Néerlandophone de l'UBA et Chairman IARU Région I Common Licence Group !

Cet Arrêté Royal règle le problème des radio-amateurs étrangers (ressortissant d'un des pays qui a signé la convention CEPT) et résidant temporairement en Belgique.

En voici une synthèse et la traduction de ce message.

" Arrêté Royal modifiant l'Arrêté Royal du 15 octobre 1979 relatif aux radiocommunications privées :

Article 1er : L'article 5 de l'arrêté royal du 15 octobre 79 relatif aux radiocommunications privées est complété comme suit :

6° Les stations d'amateur détenues par des personnes domiciliées à l'étranger qui séjournent moins de trois mois dans le Royaume, si l'établissement et le fonctionnement de ces stations sont couverts par une autorisation délivrée par l'autorité de :

Allemagne (République Fédérale), Autriche, Chypre, Cité du Vatican, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume Uni, Saint-Marin, Suède, Suisse, Turquie ou Yougoslavie,

autorisation qui mentionne les renseignements suivants :

- a) le nom et l'adresse du titulaire
- b) l'indicatif d'appel
- c) la durée de validité
- d) la classe de licence

Classe I : permettant l'utilisation de toutes les bandes de fréquences attribuées aux radioamateurs ;

Classe II : permettant l'utilisation de toutes les bandes de fréquences supérieures à 144 MHz attribuées aux radioamateurs ;

Classe III : permettant uniquement l'utilisation de la bande de fréquences 144-146 MHz ;

e) la déclaration que la station d'amateur est conforme aux dispositions de la recommandation édictée en la matière par la Conférence Européenne des Administrations des Postes et Télécommunications (CEPT).

f) le nom de l'autorité qui a délivré l'autorisation. "

Ceci est la partie du texte qui intéresse directement les radioamateurs il continue avec des articles qui concernent la CB (27 MHz) et les radiotéléphones.

Un point important est la définition de la classe III qui n'existe pas dans le texte original de la CEPT, et qui permettra d'autoriser les stations PDO à utiliser leur station en Belgique.

NOTE N.D.L.R. : L'A.R. a été publié au Moniteur du 8.12.1987 page 18.118 il est donc d'application. Le texte ci-dessus est le texte officiel paru au Moniteur.

D'autre part, un message concernant la licence CEPT et paru dans le PBBS de Hans, PAOHWB, il nous renseigne les préfixes, que nous devons utiliser, si nous emmenons notre station à l'étranger :

<u>Pays</u>	<u>Classes I et II</u>
Allemagne (+ Berlin Ouest)	DL/ (DC en classe II)
Autriche	OE/
Danemark	OZ/
- Groenland	OX/
-Iles Faroes	OY/

5.-

France (y compris la Corse)	F/
- Guadeloupe	FG/
- Guyane	FY/
- Martinique	FM/
- Mayotte	FH/
- Nouvelle Calédonie	FK/
- Polynésie Française	FO/
- Réunion	FR/
- Saint-Barthélemy	FJ/
- Saint-Martin	FG/
- Saint-Pierre et Miquelon	FP/
- Terres Austr. et Ant.fr.	FT/
- Wallis et Futuna	FW/
Lichtenstein	HBO/
Luxembourg	LX/
Monaco	3A/
Norvège	LA/
- Spitsbergen /Bear Island	JW/
- Jan Mayen Island	JX/
- Bouvet Island / Antarctic	3Y/
Pays-Bas	PA/
Suisse	HB9/

... les 25 pays ne figurent pas dans cette liste, nous attendons un complément d'information.

Exemple :

- si ON7PC va en France, il utilisera l'indicatif	F/ON7PC
- si ON7PC va en Allemagne, il utilisera l'indicatif	DL/ON7PC
- mais si ON1KTA va en Allemagne, il utilisera	DC/ON1KTA



r é s e a u d ' u r g e n c e

ON59W

11 novembre, jour choisi par les autorités du SSCR provincial pour organiser un exercice. Le thème est le suivant : une collision entre deux poids lourds étrangers s'est produite sur le viaduc de Sovet (E411) direction Dinant Namur. Ils transportent des matières dangereuses.

Un comité de crise se réunit chez le Gouverneur de la Province.

L'alerte est donnée :

Au Comité provincial : mise sur pied d'un PCF (poste de commandement fixe) et alerte jaune pour les sections locales.

Pour le réseau d'urgence : assurer, dans un premier temps, les liaisons entre le PCF et les hôpitaux et cliniques agréés 100 de Namur, Mont-Godinne et Dinant et par la suite transmettre les informations recueillies auprès des sections locales qui auront été touchées.

En vérité, les hôpitaux étant hors du coup, seuls les essais seront effectués, permettant de tester la portée de ON5XA et la qualité des liaisons.

Une quinzaine de jours plus tôt, j'avais demandé à Jean-Raymond, ON6KQ de me donner un coup de main pour l'installation définitive d'une 2 fois 5/8 sur le toit du Comité. (Soyons honnête, c'est Jean-Raymond qui a travaillé et moi qui l'ai aidé ...)

La station directrice ON5XA est donc QRV sur 145,350 MHz avec mon TR9000 et ampli linéaire QQE 06/40.

L'exercice commence pour nous, avec ON6KQ qui m'a rejoint, au micro du poste chef, ON4LW en relais, en cas de QSO difficiles (le rôle le plus ingrat), ON4KMO/M, qui teste justement une antenne mobile, en QSY vers Mont-Godinne et ON1FO qui se charge des hôpitaux namurois.

Aucun problème de liaison pour cette première partie mais Dinant demanderait soit une antenne directive, soit une antenne surélevée avec quelques watts en plus.

Dans la deuxième partie de l'exercice, des 7 sections locales dont j'ai reçu la liste à 1705 H, 6 ont pu être touchées et les messages transmis en moins de 2 heures, grâce à ON4KMO, ON1FO, ON5PT et ON10M.

Une seule erreur de transmission me sera signalée par le contrôle.

Dans l'ensemble un excellent résultat avec une participation de plus de 66%, en effet, sur les 13 appels téléphoniques lancés, 9 OM ont répondu et 7 accepté de participer. Excellent résultat donc, apprécié par les autorités du SSCR qui, une fois encore, me chargent de remercier les OM qui ont consacré quelques heures au réseau d'urgence.



n a m u r

ON7AB

Réunion du 5 décembre 1987

Présents : ONL 2348, 2554, 3692, 4117

ON 1 FO, KE, OY, VE - ON 4 BL, GX, KAR, KLM, UC, VS, WP

ON 5 GW, PT, VK - ON 6 CA, GW, LA, LF, QC, YH

ON 7 AB, LE, VN - ON 8 PA

Excusés : ON 5 WB

Est-ce la présence du secrétaire de l'UBA (ON4SV), où bien ses Muses sont-elles absentes ? Notre CM ce soir, est peu bavard. Les événements, il est vrai, furent peu nombreux.

- L'évolution du packet radio se poursuit normalement

- On attend la parution du moniteur de l'A.R. concernant les licences CEPT

- Notre relais est perturbé par des services qui ne dépendent pas de nous

- Et enfin, soyons prudents, il vaut mieux reporter la réunion prochaine au 9 janvier.

7.-

Coté réseau d'urgence, nos volontaires ont dû aller remettre sur ses roues un camion qui s'était renversé sur l'autoroute. Un effort, tous ensemble, et le péril fut écarté. Excellent exercice.

Enfin, Bauduin (ON6TB) essaie de nous refiler un spectromètre.

A prix d'ami, bien entendu, mais quand même. Très intéressant, pour mesurer l'épaisseur de son savoir, ou la composition de ses connaissances.

Allez, mettez m'en un, merci !

BONS VOEUX A TOUS - ON 7 AB

Calendrier : 9 janvier : réunion NMR - télévision amateur par Daniel ON1KF

La livraison de décembre du CQ QSO contiendra (sauf distraction du secrétaire de l'UBA...) l'appel aux candidatures .

Ce sera donc le moment de proposer ses services aux autres, soit comme Administrateur ou DM (même si ceci ne concerne pas seulement notre section), soit comme CM ; ici c'est bien évidemment parmi nous que la générosité doit se manifester.

On trouvera dans le CQ QSO la procédure appropriée pour présenter sa candidature.

Mais à côté de ces fonctions "officielles", dans le cadre de l'UBA, il ne faudrait pas oublier qu'à l'intérieur de notre section, différentes tâches seront aussi à répartir : la trésorerie, la bibliothèque, le service QSL, les cours, le secrétariat, et toute activité qui présenterait un caractère d'intérêt général.

Parmi ceux qui s'y emploient actuellement, si certains accepteront volontiers de poursuivre leurs activités, d'autres souhaiteront sans doute disposer autrement de leur temps à l'avenir, et voir quelqu'un prendre leur place. Le moment venu, que l'on soit prêt à le faire.

Enfin, ne négligeons pas non plus diverses activités où notre section, parmi les autres, se doit de prendre sa part : l'organisation du réseau d'urgence, l'AGRAN, la réalisation de cette revue que vous êtes en train de lire, etc... A ceux qui en ont aujourd'hui la charge, un coup de main serait sans doute bienvenu et à terme, là aussi des remplacements devront se faire.

Au-delà des bonnes raisons que nous nous trouverons de ne pas nous engager (les autres en ont d'ailleurs d'aussi bonnes ...), il y a ce que nous espérons, qui dépend de nous davantage que des autres.

Ce qui marche bien, c'est ce que des gens décidés font marcher.

On n'est pas radio-amateur sans accorder aux autres une part de soi-même.

Lu dans VHF Communications :

CV's 10 pf selon choix jusqu'à 500 pf, 1 à 4 cages, à air et montés sur roulements à billes :

HATRA-ELECTRONIC

8124 SEESHAUPT

WEST GERMANY - Tél. 09901-1269

ON7SV

VOYONS LA FACON D'OPERER :

Le trafic en sporadique E est totalement différent du trafic en décamétrique et troposphérique en VHF/UHF.

Etant donné la durée des ouvertures, il est nécessaire d'adapter sa transmission à ce type de conditions.

- Ne lancez pas des appels interminables, c'est inutile, l'ouverture pourrait être terminée lorsque vous repassez à l'écoute.
- N'émettez que durant le temps strictement nécessaire pour que le QSO soit rapide. Ne parlez pas de la pluie et du beau temps ! Pour que le QSO soit valable, il vous fait l'indicatif du correspondant, le rapport RS ou RST en CW éventuellement le locator. Si vous n'avez pas reçu le locator ne demandez pas de le répéter, vous pourrez le lire sur la carte QSL (si vous la recevez), ou alors écoutez votre correspondant avec un autre interlocuteur, ou encore servez-vous d'un magnétophone. Ne répétez pas les indicatifs en les épelant.
- N'oubliez surtout pas que vous n'êtes jamais seul sur l'air, d'autres OM désirent peut-être entrer en contact avec votre correspondant, lointain.
- Laissez de côté le "moi d'abord, les autres après" bien connu dans les pile-up et pensez au Ham Spirit !

BILAN D'UNE SAISON SPORADIQUE E

Après l'article paru dans la dernière Gigazette, il m'a semblé utile de vous faire part de mes résultats obtenus tant à l'écoute qu'à l'émission.

Si le trafic en sporadique E est prévisible, il faut vous armer de patience car vous n'avez pas toujours la chance d'entendre les ouvertures qui se produisent ou encore, celles-ci peuvent ne pas être réciproques. Mais que cela ne vous décourage pas, votre heure viendra, Hi.

Voici la liste des stations entendues :

QSO : IT9, 9H1

QRK : UB5, UC2, YO, LZ1, IK, YU3 (ne voulait travailler que des GM)

QSP d'autres OM : EA 5.6.8.9, CN9, UA2, UQ, UP, HA, UTS, YO4

Les signaux étaient situés entre 53 et 59.

J'utilise une 10 éléments Yagi et un préampli 16 dB.

En TV bande 1 j'ai eu l'occasion de recevoir avec un dipole, la télévision finlandaise (mire) par contre Alain, ON4KST, recevait régulièrement l'Espagne sur sa 3 éléments 10 mètres Hi ! Alors pourquoi pas vous ? A l'année prochaine dès le mois de juin. Cela n'empêche pas de vous consacrer actuellement à la TROPO.



b i b l i o

3-
ON7SV

VHF COMMUNICATIONS : une bonne nouvelle

La revue a mis à notre disposition un index complet de tous les volumes de 1970 à 1986. Cet index fort clair et simple à l'usage sera à consulter à la bibliothèque.

Pour certains projets, il y a encore des circuits imprimés disponibles à des prix de liquidation, la liste sera affichée à la section NMR.



g e m b l o u x

ON7ZD

Réunion du 13 novembre 1987

Présents : ONL Benoit - ON 4 KXH, ON 7 WC

Excusés : ON 4 PS (QRL), ON 6 WC, (QRM santé), ON 7 ZD (QSY)

Comme vous pouvez le constater, peu d'OM présents à cette réunion.

Albert en a profité pour mettre notre émetteur décamétrique en ordre. Merci à toi Albert.

Il donne également à Benoit, notre plus jeune ONL, quelques conseils concernant la préparation à l'examen de la RTT.

Une fois encore, Albert pris des nouvelles au sujet des subsides provenant de l'ASBL "Le Chalet". Pas de réponse précise fut donnée.

Réunion du 22 novembre 1987

Présents : ON 4 KXH, 4 PS, 6 GB + QRP, 6 JE, 6 WC, 6 XY, 7 WC, 7 ZD,
ONL 4834 + YL + QRP

En arrivant au club, les OM auront pu constater que Jacques, ON 7 ZD avait pris son ordinateur, et son TNC (terminal node controller).

Pour la plupart, les OM étaient fort intéressés par cette matinée de démonstration packet radio.

Jacques répondait aux nombreuses questions des OM.

ON 6 GX fit quelques QSO dans ce mode, notamment avec le PBBS ON 7 RC, ainsi qu'avec quelques OM de la région tel que ON5GW, ON6GW, ON7YF (PC non disponible Hi) et d'autres.

Mais j'oubliais que notre ami Albert avait une toute autre activité, le babysitting !

News ON 6 GX :

1. les callbooks sont en commande
2. ON 7 ZD, va bientôt installer au local un TNC type HB9BBN en attendant que le club en achète un.



b e a u r a i n g

10.
ON4JJ

Réunion du samedi 14 novembre 1987

Présents : ON 1 KCO, KJK (+XYL) KDW - ON 2 KAD, KAL, KAO (+ XYL)
ON 4 JJ, KHE, SY - ON 5 EB - ON 6 QZ -
ONL 2348, 2995, 3736 et 4540

Excusés : ONL 1700 - ON 2 KAJ - ON 7 WM

Le CM nous remet le règlement du contest UBA 1988 et nous demande de faire un effort de participation, il nous incite aussi à régler notre cotisation UBA. Il va proposer le changement du signe de la section : BRC - Beauraing - Rochefort - Ciney au lieu de BRG, Beauraing.

Il remet à ON4JJ et ON4KHE les diplômes de participation au concours au DXer Namurois 1986.

Félicitations à Georges et André qui ont réussi l'examen ON1 et sont parmi les neufs lauréats wallons.

On parle un peu de tout et de trafic ; deux OM de la région liégeoise (CN1KJR et ON2KAO) nous informe que ON1KNT, un OM de la région liégeoise mais dont je n'ai pas les coordonnées, cherche à créer un programme mathématique (PC) avec des programmes intéressant le radioamateurisme (log informatisé, etc..) ; ceux qui ont des programmes sont invités à se mettre en rapport avec lui.



d x - e r n a m u r o i s 1988

Le "CONCOURS DXer HF NAMUROIS" est organisé pour la troisième fois en 1988. Pour y participer, il faut être membre d'un club de la Province de Namur ou être titulaire d'une station dont le QTH d'émission est situé dans la Province de Namur.

Règlement :

- QSO à établir entre le 1.1.1988 à 0000UTC et le 31 décembre 1988 à 2400UTC. Classements intermédiaires chaque mois dans "ON Ø NRevue". Classement final au 31 décembre 1988.
- Chaque pays DXCC ne peut être contacté qu'une seule fois, qu'elle que soit la bande décimétrique sur laquelle le contact a eu lieu.
- Les bandes de travail autorisées sont les bandes de fréquences autorisées en Belgique aux radio-amateurs et comprises entre 1.8 et 30 MHz.
- Seuls les QSO avec les stations dont le QSL sont acceptées par l'ARRL pour le diplôme du DXCC sont valables.
- Les stations contactées doivent être des stations terrestres (fixes, portables ou mobiles).
Les stations maritimes mobiles ou spatiales ne sont pas valables.
Les QSO via des relais actifs ou passifs ne sont pas valables.

- Les QSO peuvent être établis dans tous les modes de transmission autorisés en Belgique. Toutefois, les QSO établis en "packet radio" doivent être établis en direct, à l'exclusion de tout contact via une station relais. Les QSO cross modes ou cross bandes ne sont pas admis.
- Sauf justification à apprécier par l'organisateur du concours, il faut au moins avoir présenté trois logs intermédiaires pour être admis au classement final.
- Les participants s'engagent à laisser vérifier leur log par le comité du concours, constitué du DM et des CM de la Province de Namur et de ON 6 GB. Les décisions du jury seront sans appel.
- Les logs individuels participeront à un classement inter-clubs. Le total de chaque club sera le total cumulé des logs de ses membres. Les participants sont invités à indiquer leur club sur leur log.
- Un diplôme récompensera chaque participant et chaque club représenté.
- Mêmes règles pour les SWL, mais pour être valables, les QSO doivent être ceux d'une station DXCC avec une station belge, même si celle-ci n'est pas entendue en ON4. Les deux participants doivent être clairement indiqués sur le log. Une même station belge ne peut figurer plus de 15 fois dans le log global.
- Les logs doivent être envoyés chaque mois à ON 6 GB - Pierre AUBRY, rue Emile Dewez, 9, 5800 GEMBLoux. La date limite d'envoi figure à la dernière page des "ON Ø NRevue".



d x - e r n a m u r o i s h f

Dernier classement intermédiaire (7.12.1987)

1987

A. Individuel

1. ON7WC	194	+17	GBX
2. ON7ZD	173	+12	GBX
3. ON4KXH	170	+12	GBX
4. ON6NH	123	--	GBX
5. ON4CR	140	+19	NMR
6. ON4KMO	91	---	NMR
7. ON7AB	38	+38	NMR
8. ON4KHE	37	---	BRG
9. ON6QZ	37	---	BRG
10. ON4JJ	29	---	BRG
11. ON6GW	14	---	NBS

B. Interclubs

1. GBX	660 (+41)
2. NMR	269 (+57)
3. BRG	103
4. NBS	14
5. SBS	0

Attention ! dernier délai pour les logs finaux : le 8 janvier 88
chez ON 6 GB.



merci! merci! merci!

Pendant un an, vous avez reçu chaque mois votre ONONRevue. la réalisation de chaque livraison a été une oeuvre collective. Alors, au risque de les faire rougir, que soient ici plus spécialement remerciés:

- Pour avoir dactylographié tous les textes (sauf celui-ci), pour avoir supporté que son salon soit régulièrement transformé en atelier d'assemblage et pour avoir déposé avec régularité les bulletins au guichet de la poste: Madame DANY CANNAERT, xyl de ON1FO;
- Pour avoir plié, agrafé, timbré et collé des étiquettes-adresses sur 2250 exemplaires: Monsieur GUY CANNAERT, ON1FO (et son xyl);
- Pour avoir imprimé avec ponctualité et savoir faire chaque édition: LA FAMILLE LIBERT DE ON7YF (Grand père, père et petit-fil);
- Pour avoir tenu à jour et édité toutes les étiquettes-adresses: Monsieur PIERRE MOULIN, ON4KMO;
- Pour avoir mis en page et coordonné les opérations: Monsieur PIERRE AUBRY, ON6GB
- Pour avoir écrit des articles ou tenu des rubriques: ON7AB, ON6CA, ON5DX, ON7ZD, ON5KW, ON4JJ, ON6GW, ON5GW, LA GIGAZETTE DE ON7WR, ON4KAR, ON4IC, ON7WC, ON7SV, ON5PP, ON5MF, ON1LO, ONL7309, ON4AME, ON5WB, ON1KXL.
- Pour avoir assuré le financement et la comptabilité du projet: L'ASBL AGRAN et son président ON1AZ.



toute l'équipe

vous souhaite:

un joyeux Noël

et une bonne

année !!!



ATTENTION! Date limite d'envois de vos textes pour le prochain "ONONRevue": le 11 janvier 1988

Les articles de ONONRevue peuvent être reproduits sans formalité par les sections locales de l'U.B.A. et par les clubs locaux des associations nationales étrangères reconnues par l'IARU. Il leur est demandé toutefois d'envoyer un justificatif à la rédaction (ON6GB). Dans tous les autres cas, l'autorisation de la rédaction ou de l'auteur est requise.